



Photographie Gilles Marseille - © URCAUE Lorraine / LHAC

Historique

L'Université de Nancy s'est implantée en bordure de la place Carnot lors de la construction du Palais de l'Académie par Prosper Morey vers 1860. Initialement, l'édifice accueillait la plupart des disciplines. Cependant, la médecine, les sciences puis les lettres ont quitté le site progressivement au cours du XXe siècle. Seule la Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion subsiste, depuis les années 1970, dans les murs originels.

Confrontée à une nouvelle pénurie d'espaces pédagogiques, l'Université de Nancy envisage en 1996 la construction d'une extension pour la faculté. Le concours, mené sous l'égide de la Société lorraine d'économie mixte d'aménagement urbain (SOLOREM), est remporté par l'agence de Christian François et Patricia Henrion. L'édifice est inauguré en 1999. Son vestibule a été partiellement dénaturé depuis par une mise en couleur discutable.

Dates à retenir

1996 : Concours

1999 : Inauguration

Description

L'édifice occupe une bande de terrain étroite entre le passage de Haldat et des bâtiments annexes de la faculté. Il se présente depuis la rue de la Ravinelle comme un volume prismatique haut et aveugle s'achevant par une corniche affirmée. Ce corps de bâtiment est destiné à abriter les escaliers et 6 salles de cours. L'amphithéâtre de 400 places et le service de reprographie occupent un corps plus bas en coeur d'îlot.

Cette juxtaposition de deux volumes d'échelles différentes permet d'affirmer de façon monumentale la présence de l'université dans la ville tout en offrant une terrasse plantée surélevée sur laquelle donnent les fenêtres des bâtiments voisins.

Le prisme à l'alignement de la voie publique est également une évocation de la présence des anciennes fortifications de la Ville Vieille ainsi que l'affirmation du biais imposé à la rue de la Ravinelle lors de la construction du Palais de l'université au XIXe siècle.

Intérêt

L'extension de la Faculté de Droit (1996-1999) est une oeuvre emblématique de la démarche de l'agence François & Henrion. L'édifice répond à son contexte urbain sensible en évoquant les anciennes fortifications disparues de la Ville Vieille de Nancy et le biais imposé à la rue de la Ravinelle par la construction du Palais de l'Université au XIXe siècle. Les architectes suivent les pas de figures célèbres de l'histoire de l'architecture du XXe siècle, tel Louis I. Kahn, pour dessiner le haut volume prismatique dominant la rue.

Période(s)

Dernier quart du XXe siècle (1975-2000)

Maîtrise d'ouvrage

Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

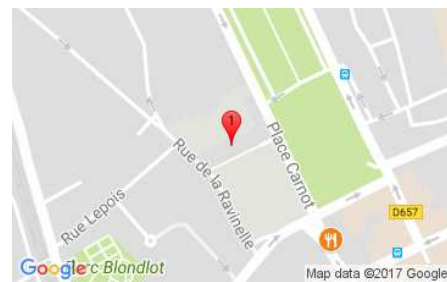
Communauté Urbaine du Grand Nancy

Société lorraine d'économie mixte et d'aménagement urbain (SOLOREM)

Maîtrise d'œuvre

François & Henrion Agence d'architecture et urbanisme

Localisation



4, rue de la Ravinelle

13, place Carnot

Nancy (54000)

Le vocabulaire esthétique est d'une grande rigueur. L'édifice assume ses formes géométriques aux arêtes vives et ses surfaces nues animées seulement de rainures régulièrement espacées. Chaque façade est symétrique et l'ensemble du plan s'inscrit dans un parallélogramme.

Cette rigueur contraste avec l'expérience sans cesse changeante que fait le promeneur face à ce bâtiment jouant des ombres et de la lumière, au gré du jour et des saisons, et présentant constamment un nouvel aspect selon l'angle qu'on adopte pour le regarder.

Documentation conseillée

« Conjuguer Histoire, fonctions et références pour étendre la Faculté de Droit », in Actes du colloque *L'Université à Nancy et en Lorraine : histoire, mémoire et perspectives*, Presses Universitaires de Nancy – Éditions Universitaires de Lorraine, 2015, pp. 245-266.

FACULTÉ DE DROIT, AILE K

Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Éducation et enseignement



Dans l'amphithéâtre, les teintes chaudes du bois dominant.

Source : Agence François & Henrion

Droits : Agence François & Henrion architectes urbanistes



Un espace de circulation est savamment créé entre l'amphithéâtre courbe et la boîte parallèle qui le contient.

Source : Agence François & Henrion

Droits : Agence François & Henrion architectes urbanistes



L'ancien et le moderne voisinent à proximité de l'entrée, nichée dans une fente.

Source : Agence François & Henrion



L'extension comprenant un parking sous-terrain a permis de rendre aux piétons le passage

Source : Photographie Gilles Marseille

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC

